

Le Ministre

Paris, le **24 AVR. 2019**

Réf. : 19-015565-A / BDC-CARAC/CM

Monsieur le Vice-Président,

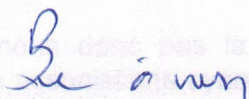
Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de réforme de la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des églises et de l'Etat.

Lors de notre rencontre et comme je vous l'ai affirmé, aucune base écrite n'avait encore été préparée, notre échange intervenant à un stade très préliminaire de la réflexion et conformément à ma volonté d'associer l'ensemble des acteurs concernés le plus en amont possible.

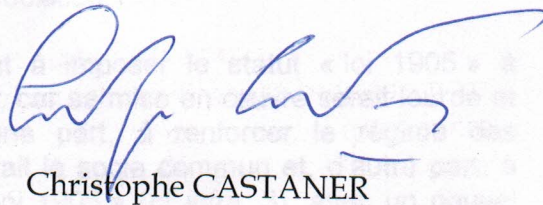
Le document qui a été remis lors de la rencontre avec la Conférence des responsables de culte en France a été réalisé ultérieurement ; je l'ai d'ailleurs, et comme vous le soulignez, communiqué à tous les interlocuteurs avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger ensuite, notamment les représentants des loges maçonniques, ainsi que des parlementaires intéressés par ce sujet, preuve s'il en est besoin de la transparence qui accompagne notre démarche.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre rencontre, une telle réforme ne pourra se faire que dans le dialogue et la confiance avec l'ensemble des parties prenantes. Vous trouverez ci-joint le document mentionné : vous constaterez qu'il se borne à reprendre strictement les pistes que nous avons évoquées ensemble en janvier dernier. Je prendrai connaissance avec intérêt des éventuelles contributions dont vous souhaiteriez me faire part en réponse à ces pistes, pour poursuivre ainsi le dialogue initié depuis le début de l'année.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Monsieur Christian EYSCHEN
Vice-Président de la Libre Pensée
10/12, rue des Fossés Saint-Jacques
75005 PARIS



Christophe CASTANER

